

LE CLIMAT ÉCONOMIQUE

pour LES NÉGOCIATIONS

Mars 2007

Vol. 4, n°1

Sommaire

Une quinte pour les surplus du public ?

Pour la première fois depuis des décennies, tous les gouvernements, fédéral comme provinciaux, vont probablement enregistrer des surplus lors de la prochaine saison des budgets. Mais cette supposée santé des finances publiques cache une distribution de la richesse de moins en moins équilibrée et un modèle économique qui ne pourra durer.

Les attentes pour le budget fédéral sont notamment de nouvelles baisses d'impôt et un train de mesures qui auront comme double objectif de régler le déséquilibre fiscal et de mettre l'accent sur 5 points, l'environnement, l'éducation, la péréquation, l'économie et les élections à venir.

La part des dépenses publiques est en baisse

La part des dépenses publiques dans l'économie enregistre une tendance à la baisse depuis dix ans. La plus grande part de cette diminution est attribuable à la réduction des paiements sur la dette, mais les dépenses de programmes du fédéral comme part de l'économie ont aussi enregistré une baisse, en raison notamment de dépenses moindres dans le secteur des services sociaux.

Les tableaux des perspectives économiques nationales et provinciales donnent des prévisions consensuelles concernant les principaux indicateurs économiques, dont le PIB et les taux d'emploi, de chômage et d'inflation.

Le surplus et le déficit cachés met en lumière l'état de l'équilibre des autres secteurs de l'économie. Ils démontrent un déséquilibre sans précédent, soit un déficit croissant dans le secteur personnel et des surplus records dans le secteur des entreprises. Le faible taux d'investissement des entreprises canadiennes n'augure rien de bon pour l'avenir de notre économie.

L'emploi continue de croître rapidement

Le nombre total d'emplois créés au Canada a poursuivi sa rapide croissance, faisant en sorte que le taux de chômage a atteint un creux historique. Pour la première fois en 12 ans, l'emploi dans le secteur public a dépassé le cap des 3 millions sur une base annuelle. Mais dans l'ensemble, la qualité des emplois est en baisse.

Le fossé se creuse est un résumé des récentes études qui ont fait la démonstration de ce que de nombreux Canadiens ont expérimenté personnellement : une augmentation des inégalités et un écart croissant des salaires, des revenus et de la richesse entre les riches et les autres.

Peu de progrès accomplis dans le dossier de l'écart entre les gains des hommes et des femmes est un résumé des plus récentes données sur les inégalités en matière de salaires et de revenus entre les hommes et les femmes. À ce chapitre, le Canada se classe plutôt mal par rapport aux autres pays de l'OCDE.

Des niveaux de pauvreté systématiquement plus élevés chez les nouveaux immigrants

Malgré le fait que l'accent ait été mis sur les travailleurs qualifiés en matière d'immigration, la pauvreté relative des familles de nouveaux immigrants s'est accentuée. Le visage de la pauvreté canadienne est de plus en plus celui d'un immigrant qualifié et sans emploi.

L'insécurité due au délestage

Le fait que l'augmentation des revenus ne s'applique qu'aux riches et aux entreprises n'est pas la seule préoccupation des familles canadiennes. Dans de nombreux secteurs, les gouvernements et les employeurs transfèrent de plus en plus le risque aux individus, aux travailleurs et aux familles.

Priorités en matière de négociation collective : existe-t-il un terrain d'entente ? Un résumé d'un rapport du Conference Board du Canada portant sur les priorités des employeurs et des syndicats en matière de négociation pour 2007.

Les fluctuations des prix de l'énergie poussent le taux d'inflation à la hausse et à la baisse Un résumé des principales tendances et attentes en matière d'inflation.

Renforcement des gains salariaux pour les travailleurs du secteur public Un bref rapport sur les gains salariaux obtenus dans le cadre des principales ententes négociées.

LE CLIMAT ÉCONOMIQUE

pour LES NÉGOCIATIONS

Une quinte pour les surplus du public ?

Pour la première fois depuis des décennies, tous les gouvernements, fédéral comme provinciaux, vont probablement enregistrer des surplus lors de la prochaine saison des budgets.

Le Québec et la Colombie-Britannique ont déjà déposé leur budget et les deux provinces prévoient des surplus pour 2006-2007 et pour 2007-2008. On s'attend à ce que d'autres provinces soient dans la même situation.

L'an dernier, seuls l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard ont enregistré un déficit. À l'approche des élections dans ces deux provinces, il est à prévoir que leurs finances connaîtront une amélioration notable, tant grâce à des transferts supplémentaires d'Ottawa qu'à un peu de créativité comptable là où il en faudra.

Tous les signes indiquent que le surplus fédéral sera de 9 milliards ou même plus, pour cette année fiscale et pour la prochaine, ce qui donnera au gouvernement la marge de manœuvre nécessaire pour régler le déséquilibre fiscal, rembourser un autre 3 milliards sur la dette et annoncer une nouvelle série de baisses d'impôt destinées à épater la galerie. Le budget fédéral fera appel à un recours accru au fonds de fiducie, ce qui contribuera à la réduction des surplus tout en donnant aux provinces la flexibilité pour ajuster leurs finances comme bon leur semble.

Essentiellement, il n'y a plus que les instances qui se trouvent au fond du baril public, comme les gouvernements locaux et ceux des Premières Nations, qui éprouvent des problèmes financiers.

La santé des finances publiques est le reflet de la croissance économique, mais aussi d'une distribution de la richesse de plus en plus préoccupante. Au niveau fédéral, les profits records des grandes entreprises ont contribué à une augmentation à deux chiffres des revenus fiscaux. Les revenus provenant de l'impôt des particuliers ont aussi augmenté de plus de 9 %, grâce notamment à la croissance spectaculaire des revenus des Canadiens les plus fortunés et à notre système d'impôt progressif. L'indexation inadéquate à l'augmentation du coût de

la vie de notre système d'impôt sur le revenu a aussi contribué à la hausse des revenus fiscaux.

Malgré un taux de chômage qui a atteint un creux historique, les augmentations de salaire accordées à la plupart des travailleurs ont été relativement minimes pour un marché aussi actif. Le ralentissement de la croissance des revenus de la plupart des familles a été accompagné d'une augmentation des coûts, notamment pour le logement, ce qui a favorisé le maintien de la croissance des dépenses et des investissements et donc la poursuite de la croissance économique.

En contraste, les grandes entreprises ont accumulé des profits faramineux tout en investissant de moins en moins dans l'économie canadienne. Depuis 2001, les profits des entreprises ont augmenté de 58 % alors que leurs investissements d'affaires n'ont connu qu'une croissance de 30 % et que les investissements en équipement n'ont augmenté que de 15 %.

Le modèle économique canadien devient de moins en moins durable. Ces sont les entreprises des secteurs minier et pétrolier qui ont enregistré la plus grande part de ces profits records au cours des dernières années. En d'autres termes, nous convertissons nos ressources naturelles en profits à court terme et nous ne réinvestissons qu'une faible part de ces revenus de façon productive pour l'économie.

Les investissements gouvernementaux dans l'économie ont été plus encourageants. Ils ont augmenté de 37 % depuis 2001 et la plus grande part de cette augmentation ne date que des deux dernières années.

Pour 2007, la perspective n'est guère mieux. Si on se fie à un sondage de Statistique Canada sur les intentions d'investissements publics et privés, les investissements de capitaux dans l'économie canadienne ne devraient augmenter que 4,6 % au cours de l'année. Les deux tiers de cette croissance proviendront des investissements gouvernementaux dans le secteur public, soit dans les services publics et le transport en commun. Ce n'est que le tiers restant qui proviendra du secteur privé.

Les attentes pour le budget fédéral

Les surplus fédéraux permettront au gouvernement Harper de financer un budget électoraliste. On s'attend à ce qu'il prévoit des augmentations de financement dans les secteurs suivants :

- *Un train de mesures centrées sur l'environnement et les changements climatiques* comprenant 1,5 milliard pour l'Écofiducie Canada, une mesure déjà annoncée. Il devrait y avoir un certain nombre de mesures flexibles de réductions des émissions de GES pour les industries, dont la création d'une bourse du carbone, mais il est très improbable qu'on y retrouve l'imposition d'une taxe générale sur les émissions de carbone. Le budget comprendra aussi toute une gamme de mesures incitatives, de baisses d'impôt et d'autres formes de financement de mesures environnementales, dont un accroissement du financement des transports publics.
- *La réforme du programme de péréquation* telle que proposée par un comité d'experts signifiera une augmentation de un milliard ou plus pour ce programme et ce, sur une base permanente. (voir Le contexte économique des négociations septembre 2006, page 5).
- *Le financement de l'éducation* devrait aussi être un élément central du budget. Il s'agira sans doute d'un financement accru de l'éducation postsecondaire, un financement qui devrait être rendu disponible par un transfert distinct. Le budget pourrait aussi prévoir une réforme du soutien direct du gouvernement fédéral à la formation et l'éducation de façon à ce qu'un accent particulier soit mis sur les mesures émanant du secteur privé, comme les bons de formation.
- *Le financement de l'infrastructure* pourrait être remodelé et proposé dans un fonds séparé conçu pour mettre l'emphase sur les partenariats public-privé. Il pourrait aussi y avoir création d'un transfert amélioré et permanent pour les municipalités.
- Une fois de plus, un accent particulier sera mis sur les baisses d'impôt et les incitatifs fiscaux. En plus des incitatifs fiscaux pour les programmes environnementaux et éducatifs, le budget proposera des baisses d'impôt et des incitatifs pour les travailleurs pauvres (l'annonce mainte fois répétée de Prestation fiscale pour revenu de travail), pour les personnes âgées (encore l'annonce de l'augmentation du crédit en fonction de l'âge), les individus (par le biais de la garantie de remboursement d'impôt) et les entreprises (par le biais de déductions pour amortissement plus rapides). Le budget devrait aussi comprendre une mesure destinée à réaliser en partie la promesse de différer l'impôt sur les gains de capital sur les réinvestissements. Il pourrait aussi faire place à une accélération de la baisse de l'impôt des sociétés, ainsi qu'à de nouveaux incitatifs fiscaux pour la recherche, le développement et la commercialisation offerts dans le cadre d'une stratégie pour la science et la technologie.
- On pourrait y retrouver des dépenses additionnelles pour la défense et un financement accru pour respecter les promesses d'augmentation du nombre de places en garderies et de diminution des temps d'attente en santé.

Le budget fera aussi mention d'un certain nombre de mesures énoncées dans le programme *Avantage Canada* et destinées à renforcer l'union économique, soit atténuer les barrières à la mobilité de la main-d'œuvre, harmoniser les taxes et les règlements, rationaliser la réglementation et favoriser la concurrence.

Les compressions plus profondes aux programmes fédéraux seront sans doute retardées de quelques années, mais les plafonds imposés à l'augmentation des dépenses de programme seront confirmés pour plaire à l'aile conservatrice. Pour financer les mesures budgétaires à court terme, on aura sans doute recours à la privatisation des biens publics par le biais de ventes et de contrat de session-bail.

La part des dépenses publiques est en baisse

Au Canada, la part des dépenses publiques dans l'économie enregistre une tendance à la baisse depuis dix ans. Les dépenses totales effectuées par tous les niveaux de gouvernement qui représentaient 42 % de l'économie en 1997 n'en représentaient plus que 37 % en 2005¹.

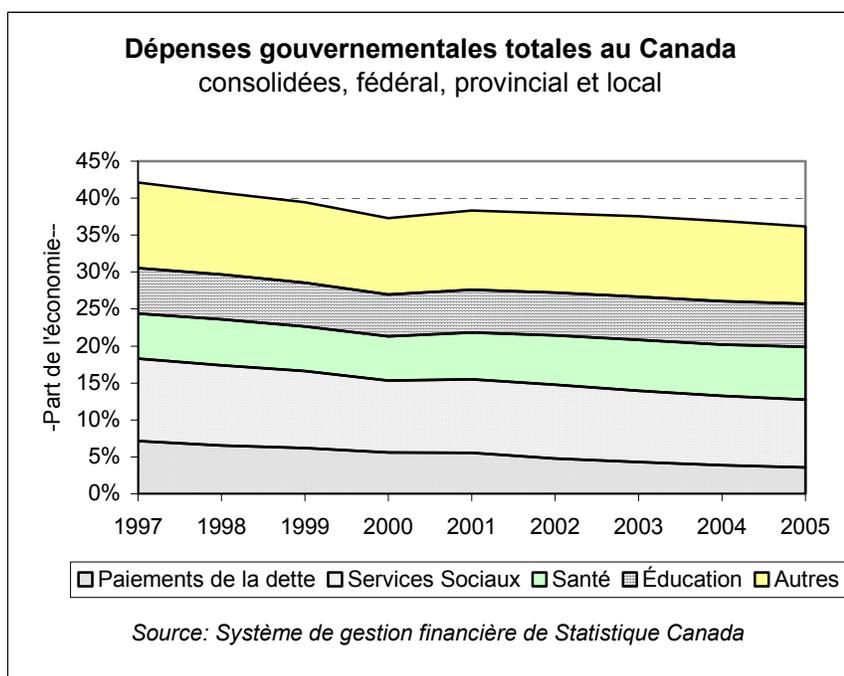
La plus grande part de ce déclin est due à la diminution des dépenses du gouvernement fédéral. La part des dépenses fédérales dans l'économie a diminué d'environ 20 % au cours des neuf dernières années : elles représentaient 19 % du PIB en 1996-1997 et 15,2 % en 2005-2006. La plus grande part de cette baisse est attribuable à la diminution du fardeau de la dette – grâce notamment à la baisse des taux d'intérêts et de l'ampleur de la dette fédérale. Malgré certaines augmentations récentes comme les dépenses en santé, la part des dépenses de programmes du gouvernement fédéral dans l'économie est toujours considérablement inférieure aux moyennes d'avant 2000.

Les revenus du fédéral comme part de l'économie totale ont diminué d'environ 10 % entre 1997-1998 et 2005-2006. La plus grande part de cette diminution est due à la baisse des primes d'assurance emploi et de la part des revenus tirés de l'impôt.

La part des dépenses provinciales totales au PIB est plus faible, parce que les provinces ont réussi à diminuer leurs paiements de remboursement de la dette. Les dépenses de programmes des provinces et territoires représentent toujours à peu près la même part de l'économie qu'il y a dix ans.

Alors que les dépenses de programmes des provinces sont demeurées stables et représentent toujours la même part de l'économie, la part des dépenses consacrées à la santé a augmenté de plus de 10 % alors que les dépenses en services sociaux ont considérablement diminué. Les dépenses provinciales en éducation sont demeurées relativement stables au cours des dix dernières années, mais une part grandissante de ces dépenses est consacrée à l'éducation postsecondaire.

¹ Ces ratios sont tirés des données de Statistique Canada sur le Système de gestion financière (SGF) et diffèrent des chiffres budgétaires qui proviennent des données des comptes publics. Le SGF consolide les dépenses gouvernementales en ayant recours aux mêmes règles et catégories pour tous les niveaux de gouvernement ce qui permet la comparaison avec les données économiques des comptes nationaux. Toutefois, les différents niveaux de gouvernement font rapport sur des exercices financiers différents. Ces données sont basées sur les dépenses et revenus d'un exercice financier par rapport aux données économiques de l'année civile.



Tableaux sur les prévisions économiques nationales et provinciales, et par industrie

Perspectives économiques pour le Canada			
Taux de croissance annuelle à moins d'indication contraire	2006	2007	2008
Croissance de l'économie			
PIB réel	2.7%	2.3%	2.9%
- Dépenses des consommateurs	4.1%	3.0%	2.9%
- Investissements des entreprises	9.2%	6.8%	7.7%
- Dépenses des gouvernements	3.4%	2.9%	3.1%
Marché de la main-d'œuvre			
Croissance de l'emploi	1.9%	1.6%	1.2%
Taux de chômage	6.3%	6.4%	6.4%
Croissance de la productivité	0.8%	1.2%	1.8%
Autres			
Inflation – Indice des prix à la consommation	2.0%	1.6%	2.0%
Bénéfice des sociétés avant impôt	5.7%	3.8%	3.8%
Revenu personnel réel disponible	4.8%	2.9%	3.0%
Taux d'épargne personnelle	1.8%	1.5%	1.7%
Taux d'intérêt et taux de change			
Bons du trésor à court terme 3 mois	4.08%	4.01%	4.22%
Obligations à long terme 10 ans	4.23%	4.10%	4.63%
Taux de change \$ US \$C	\$ 87.88	\$ 85.10	\$ 86.99

Moyenne consensuelle fondée sur les dernières prévisions de prévisionnistes canadiens au 1^{er} mars 2007

Perspectives économiques des provinces								
Pourcentage de croissance annuelle à moins d'indication contraire	PIB réel		Emploi		Taux de chômage		Inflation	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
	Canada	2.3	3.0	1.3	1.2	6.3	6.4	1.7
Terre-Neuve et Labrador	3.5	1.8	1.1	0.6	14.6	14.9	1.4	1.7
Île-du-Prince-Édouard	1.8	2.1	0.6	0.9	11.3	11.4	1.5	1.8
Nouvelle-Écosse	2.2	2.4	0.8	0.9	7.9	7.9	1.7	1.8
Nouveau-Brunswick	2.2	2.5	0.6	0.8	8.5	8.5	1.5	1.8
Québec	1.9	2.8	1.0	1.0	8.0	7.9	1.3	2.0
Ontario	1.8	2.8	0.9	1.2	6.5	6.4	1.4	2.2
Manitoba	2.6	2.9	0.8	0.8	4.3	4.3	1.5	1.9
Saskatchewan	2.8	3.0	1.5	0.8	4.3	4.4	1.6	1.9
Alberta	3.7	3.5	2.8	1.9	3.5	3.5	2.6	2.6
Colombie-Britannique	3.3	3.5	1.9	1.8	4.9	4.8	1.7	2.1

D'après les prévisions consensuelles de prévisionnistes du secteur privé au 1^{er} mars 2007.

La moyenne canadienne peut être différente des prévisions nationales à cause de la portée différente de chaque prévision.

Le surplus et le déficit cachés

L'état des finances publiques est l'objet de beaucoup d'attention en cette période de l'année. Mais on accorde peu d'attention aux surplus et déficits d'autres secteurs de l'économie.

Ces chiffres démontrent qu'au cours de la dernière décennie, un déséquilibre sans précédent et croissant s'est installé entre la santé financière du secteur personnel (les ménages et les entreprises non incorporées) et du secteur corporatif. Ce qu'on prévoit pour l'avenir de l'économie est aussi troublant : un inquiétant manque d'investissements dans l'économie canadienne de la part des entreprises.

Traditionnellement, les ménages canadiens ont toujours généré des surplus significatifs ou des économies nettes après toutes les dépenses, des surplus qui étaient alors prêtés aux entreprises et aux gouvernements par le biais d'actions, d'obligations, de régimes de retraite ou d'autres actifs financiers.² Les gouvernements et les entreprises ont emprunté indirectement au secteur personnel, assurant les ménages de revenus d'investissements et d'une sécurité économique à long terme.

Tout ceci a changé au cours de la dernière décennie.

La santé financière des ménages canadiens s'est détériorée, alors qu'elle était faite de généreux surplus, elle accuse maintenant des déficits croissants. De prêteurs, nous sommes devenus de grands emprunteurs. Depuis 1999, le secteur personnel et des entreprises non incorporées a accumulé un déficit de plus de 200 milliards, soit environ 17 000 \$ par ménage.

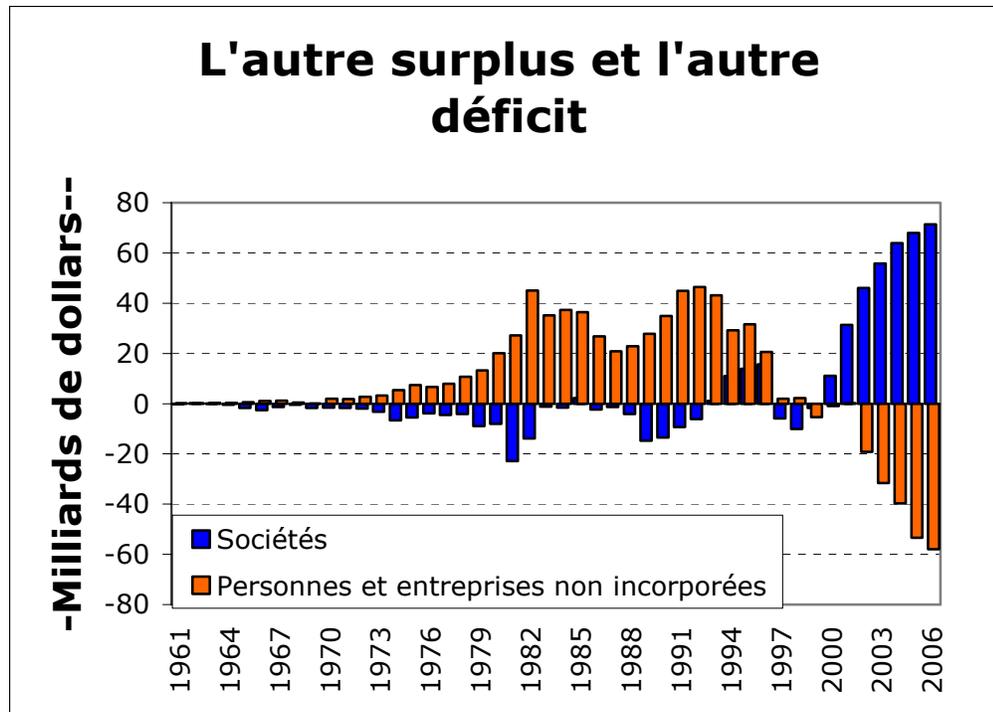
Au contraire les entreprises canadiennes ont accumulé des surplus colossaux. Les profits des entreprises ont évidemment été beaucoup plus importants, mais les surplus démontrent combien les entreprises ont en banque après toutes les dépenses courantes et ce qu'elles réinvestissent dans l'économie canadienne en terme d'investissements de capitaux.

Au cours des cinq dernières années, les entreprises ont accumulé des surplus de plus de 300 milliards – l'équivalent de plus de 24 000 \$ par ménage canadien³. Ces surplus sont dix fois supérieurs aux surplus générés par l'ensemble des gouvernements canadiens au cours de la même période.

Malgré la croissance record des profits et le bas taux d'imposition, l'investissement fixe en capital des entreprises canadiennes n'a connu qu'une croissance de 5,3 % par année depuis 1998, soit moins de la moitié de la croissance à deux chiffres des décennies précédentes et la moitié de la croissance des profits. Au cours de la dernière décennie, la croissance des investissements des entreprises en équipement a été particulièrement lente.

² Le surplus ou le déficit d'un secteur est défini comme ses revenus après dépenses courantes et après ses investissements en immobilisation, soit les maisons, les bâtiments, la machinerie, les équipements et les inventaires. Pour déterminer la valeur de ces immobilisations sur une base annuelle, on ajoute les amortissements. Le secteur personnel inclut aussi les entreprises non incorporées et les agences sans but lucratif qui comptent pour moins de 10 % des revenus totaux du secteur.

³ Les sociétés d'état comme les sociétés de la Couronne sont aussi incluses dans le secteur corporatif, mais elles représentent moins de 10 % du secteur.



Ces déséquilibres illustrent un certain nombre de tendances troublantes :

- Une croissance ralentie des salaires et des revenus des familles canadiennes
- Une augmentation du coût de la vie et particulièrement du coût du logement
- Une croissance de l'endettement des ménages
- Une croissance du niveau d'endettement des ménages en même temps que les taux d'imposition ont diminué et que les inégalités des revenus se sont accentuées.
- D'autres baisses d'impôts ne contribueront que très peu à l'amélioration des conditions vies des familles.
- Les baisses de l'impôt des sociétés et la faible croissance des salaires ont contribué à des profits records, mais pas à une augmentation des investissements productifs.
- L'augmentation moyenne de la productivité n'a été que de 1 % depuis 2000.
- Les entreprises ont consacré une part croissante de leurs surplus au rachat d'actions, à la diminution de la dette, à des fusions et acquisitions et même souvent à des investissements spéculatifs.
- Ces décisions ont mené à une diminution des investissements à long terme particulièrement propices aux régimes de retraite.
- Les entreprises canadiennes investissent de plus en plus à l'étranger : depuis 1995, elles ont investi plus de 230 milliards dans des filiales étrangères et des sociétés affiliées.

L'emploi continue de croître rapidement

Mais la qualité des emplois est en déclin

Le nombre d'emplois créés au Canada a connu une forte croissance. En janvier 2007, le nombre total d'emplois était de 16,7 millions, soit une croissance de 2,4 ou de 400 000 emplois supplémentaires depuis janvier 2006.

Le taux de chômage a donc connu une baisse, il était de 6,2 % en 2006 et de 6,6 % l'année précédente. Le taux de chômage est particulièrement bas en Alberta (3,3 %), en Saskatchewan (4 %), au Manitoba (4,1 %) et en Colombie-Britannique (5,2 %). Malgré une bonne croissance de l'emploi à Terre-Neuve et Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard, le taux de chômage dans ces provinces est demeuré au-dessus de 10 %.

La moitié des emplois créés au cours des douze derniers mois l'a été en Alberta et en Colombie-Britannique. Il faut ajouter à ces chiffres la création de 100 000 emplois en Ontario et de 60 000 au Québec. La Saskatchewan a aussi connu une bonne croissance de l'emploi, soit 4,6 % ou 22 000 nouveaux emplois.

À l'exception de l'Alberta et de la Saskatchewan, les emplois à temps partiel comptaient pour une proportion importante des nouveaux emplois créés au cours des douze derniers mois. La grande majorité des emplois créés – 83 % dans l'ensemble du pays et 99 % si on exclut l'Alberta – l'a été dans le secteur des services.

Les données du sondage annuel sur la main-d'œuvre font état d'une augmentation de 75 000 emplois du secteur public au cours de la dernière année, mais les chiffres mensuels montrent que le nombre d'emploi du secteur public a diminué au cours de la dernière partie de 2006, ce qui fait qu'entre janvier 2006 et janvier 2007, ce nombre a effectivement diminué.

Les données mensuelles montrent une importante augmentation dans les secteurs des soins de santé et de l'aide sociale, mais les données annualisées montrent qu'en fait, l'augmentation a été modeste par rapport à l'année précédente, soit 51 000.

Le nombre d'emplois du secteur public a dépassé le cap des 3 millions pour la première fois en 12 ans.

Selon un sondage de Statistique Canada auprès des institutions publiques, le nombre total d'emploi du secteur public a été en moyenne de 3 039 000 en

2006. C'est la première fois depuis 1994 que ce nombre dépasse la moyenne de 3 millions.

Selon ce sondage qui diffère de l'enquête sur la population active, l'emploi dans le secteur public a connu une croissance de 2 % au cours de la dernière année, une augmentation légèrement supérieure à la moyenne canadienne. La croissance la plus forte a été enregistrée par le gouvernement fédéral avec une hausse de 4,3 %, ce qui inclut le personnel militaire et les réservistes.

Dans les gouvernements locaux, la croissance de l'emploi a été de 2,7 % en 2006, alors que dans les institutions d'éducation postsecondaire, elle a été de 2,3 %.

La croissance de l'emploi dans les conseils scolaires et les établissements de santé et de services sociaux se situait légèrement sous la moyenne, respectivement à 1,9 % et 1,8 %. La croissance de l'emploi dans les gouvernements provinciaux a été nettement sous la moyenne à 0,6 % et elle a été négative dans les entreprises d'état.

La qualité générale des emplois est en déclin

Malgré une forte croissance de l'emploi et un taux de chômage particulièrement bas, l'économie canadienne n'a pas connu une croissance particulièrement rapide. Cet écart a été à l'origine de nombreux questionnements sur l'exactitude des données de Statistique Canada.

La vérité est plus terre à terre : la qualité d'un grand nombre des emplois créés a été moindre.

Selon l'indice de la qualité des emplois de la CIBC, qui relève le genre et la rémunération des emplois, la qualité d'ensemble des emplois disponibles au Canada a diminué au cours des six derniers mois et elle a atteint son plus bas niveau de puis le début des années 90.

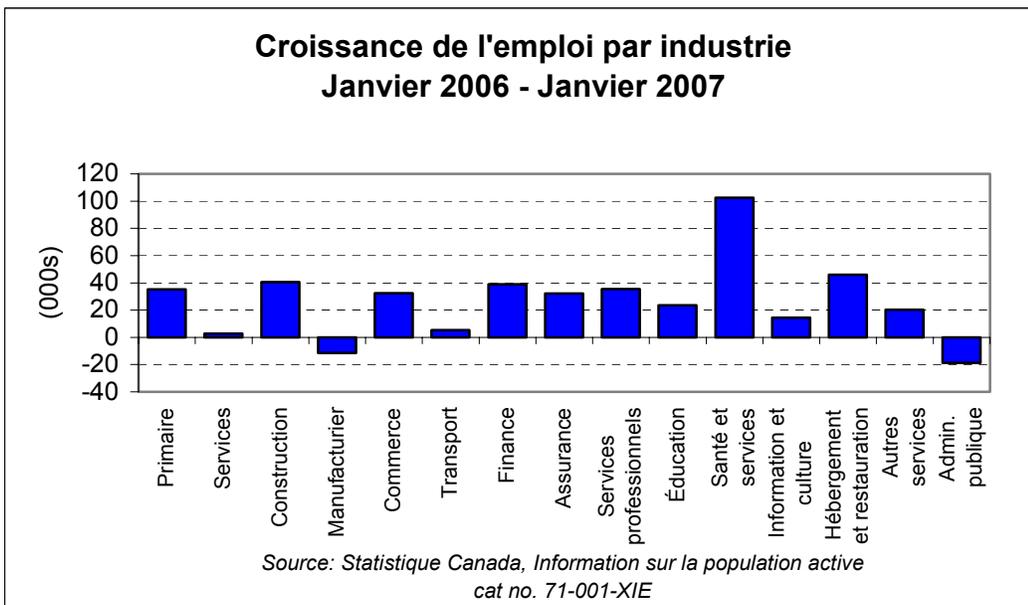
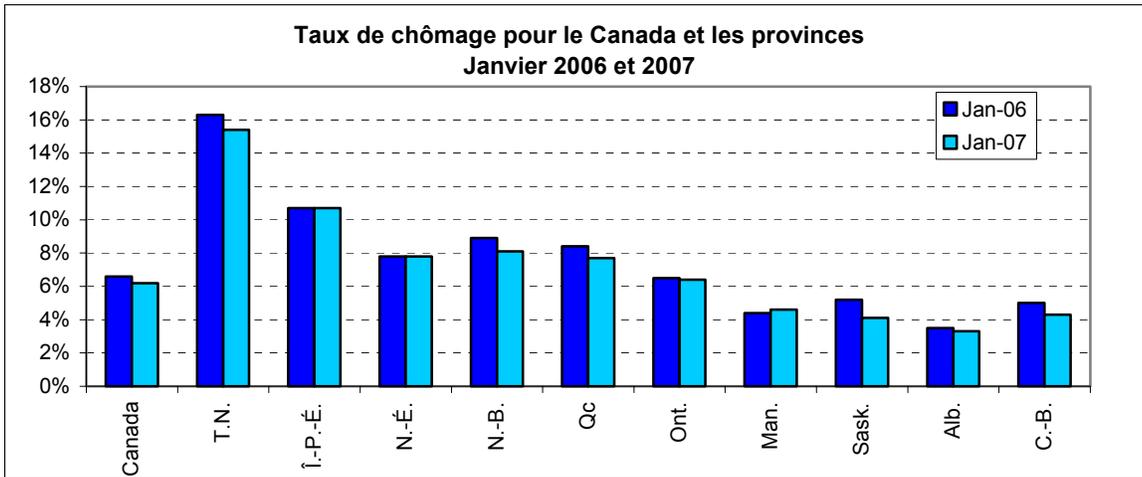
Parmi les nouveaux emplois créés, un grand nombre ont été des emplois à temps partiel et mal rémunérés. Selon l'enquête sur la population active, le salaire hebdomadaire moyen n'a augmenté que de 1,9 % au cours des douze derniers mois, une augmentation moindre que le taux d'inflation.

Le nombre d'employés syndiqués n'a augmenté que de 0,6 %, alors que le nombre d'employés non syndiqués a augmenté de 4 % pendant la même

période. Les données annuelles pour 2006 font état d'une augmentation de 1,2 % du nombre d'emplois syndiqués par rapport à 2005 et une augmentation de 3 % du nombre d'emplois non syndiqués.

Ces constatations nous mènent à une autre tendance troublante : une croissance lente de la

productivité. La croissance de la productivité peut tirer de l'arrière lorsque le marché de l'emploi connaît une croissance rapide, mais l'économie canadienne a aussi souffert d'un faible taux d'investissements de la part des gouvernements et des entreprises.



Le fossé se creuse

Les inégalités en matière de gains, de revenus et de richesses empirent.

De nombreuses études menées récemment ont mis le doigt sur ce que les Canadiens ont vécu au cours des dernières décennies : des inégalités croissantes et un écart grandissant en matière de salaires, de revenus et de répartition de la richesse entre les riches et les autres.

Au cours de la dernière décennie, la valeur réelle de ce que nous produisons en tant que pays a augmenté de près de 30 % par personne. Pourtant, la plupart des Canadiens n'ont pas profité de cette augmentation de la prospérité : les salaires ont à peine suivi l'inflation, même si la productivité du travail – ce que chaque personne produit chaque heure – a augmenté d'environ 18 %.

Les données des sondages, du recensement et des impôts démontrent toutes que les inégalités se sont considérablement développées au Canada au cours des années 80 et 90 – autant avant qu'après impôt. Après 1996, les changements effectués au sein du système canadien d'imposition et de transfert ont contribué à accentuer les inégalités. À la fin des années 90, il est devenu clair que les inégalités ont été nourries par les énormes augmentations de revenu des nantis⁴. D'autres études ont démontré que la part des revenus des très riches – la proportion de 0,1 % qui est au sommet – a augmenté du double ou même du triple au Canada et aux États-Unis⁵.

Depuis 1999, la distribution de la richesse s'est surtout faite au profit des canadiens les plus riches alors que les plus pauvres s'enfoncent de plus en plus dans les dettes⁶.

D'autres études ont démontré que l'écart des revenus après impôt est plus important qu'il ne l'a été en 30 ans et que cet écart s'accroît encore plus rapidement depuis la fin des années 90. Les familles qui se situent dans la tranche des 10 % les plus riches ont vu leur revenus réels augmenter de 30 % par rapport à la génération précédente et elles constituent le seul groupe à avoir augmenté leur part de la tarte économique alors que la part des gens touchant un revenu faible et moyen a diminué. Et ce n'est pas en raison d'un effort de travail supplémentaire, les familles les plus riches sont les seules à ne pas travailler plus fort et plus longtemps – 200 heures de plus par année par rapport à 1996⁷.

Alors que les augmentations de revenu et les avantages fiscaux ont systématiquement profité aux plus riches, au Canada, les divers salaires minimums valent environ 20 % de moins qu'il y a 30 ans. Les compressions dans les dépenses publiques, les politiques monétaires et une variété d'autres politiques gouvernementales en matière d'économie et de marché du travail ont mené à l'annulation des gains salariaux des travailleurs.

⁴ Marc Frenette, David Green et Garnett Picot, décembre 2004. Croissance de l'inégalité du revenu pendant les années 1990 : exploration de trois sources de données. Statistique Canada, 2004. Catalogue No. 11F0019MIE – No. 219.

<http://www.statcan.ca/bsolc/english/bsolc?catno=11F0019M2004219> Garnett Picot et John Myles, février 2005. L'inégalité du revenu et le faible revenu au Canada : une perspective internationale Statistique Canada, 2005. Catalogue No. 11F0019MIE – No. 240. <http://www.statcan.ca/bsolc/english/bsolc?catno=11F0019M2005240>

⁵ Voir particulièrement certaines études de Emmanuel Saez. <http://elsa.berkeley.edu/~saez/> et Marc Frenette, David Green et Kevin Milligan, février 2006. Nouvelle analyse des tendances récentes de l'inégalité du revenu après impôt au Canada au moyen des données de recensement. Statistique Canada. Catalogue No. 11F0019MIE2006274. <http://www.statcan.ca/bsolc/english/bsolc?catno=11F0019M2006274>

⁶ Statistique Canada, décembre 2006. Le patrimoine des Canadiens : un aperçu des résultats de l'Enquête sur la sécurité financière 2005. <http://www.statcan.ca/bsolc/english/bsolc?catno=13F0026M2006001>

⁷ Armine Yalnizyan, mars 2006. (Les riches et les autres : le visage changeant des inégalités croissantes au Canada) *The Rich and the Rest of Us: The changing face of Canada's growing gap*. Centre canadien de politiques alternatives. <http://www.growinggap.ca/>

Peu de progrès accomplis dans le dossier de l'écart entre les gains des hommes et des femmes

Les progrès réalisés dans la diminution de l'écart entre les gains des femmes et des hommes ont été plus faibles au cours des dernières années.

Selon l'étude de Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, la moyenne des revenus des femmes travaillant à temps plein toute l'année ne représentait que 71 % des revenus des hommes en 2003, une différence qui est à peu près la même depuis 10 ans⁸.

Le revenu total qui inclut les revenus d'investissement et les paiements de transfert montre un écart encore plus important : en 2003, le revenu moyen des femmes ne représentait que 62 % du revenu des hommes. Chez les femmes plus âgées, cet écart est encore plus important que chez les jeunes femmes.

L'écart de revenu entre les hommes et les femmes est plus important que la moyenne de l'OCDE et que dans tous les pays de l'OCDE, à l'exception des sociétés plus traditionnelles comme la Corée, le Japon, l'Allemagne et la Suisse⁹.

Le nombre de femmes professionnelles, médecins, dentistes, avocates et professionnelles des affaires, des finances et des sciences sociales est en progression. Mais les travailleuses continuent majoritairement à occuper des emplois traditionnellement féminins : 67 % des femmes qui travaillent le font à titre d'enseignantes, d'infirmières ou ailleurs dans le secteur de la santé, de travailleuses de bureau et de l'administration, de vendeuses ou de serveuses. Il y a eu peu de changement dans la proportion de femmes occupant ces emplois faiblement rémunérés au cours de la dernière décennie.

Bien que des progrès aient été accomplis dans la réduction des écarts salariaux pour la plupart des emplois, d'importants écarts demeurent dans tous les secteurs d'emploi : il n'existe aucune catégorie de professions où la moyenne du salaire horaire des femmes est égale ou supérieure à celle des hommes.

Dans certaines professions bien rémunérées, comme en santé, les femmes gagnent presque autant que les hommes, mais cet écart est beaucoup plus important dans les emplois moins bien rémunérés comme la vente au détail où le taux de syndicalisation est aussi beaucoup moins élevé. L'écart salarial est aussi très élevé dans les secteurs des métiers, manufacturier et de l'industrie primaire.

L'augmentation générale des inégalités des revenus dans la société a aussi nuit aux femmes : les femmes représentent 60 % de tous les travailleurs à faible revenu et une femme sur cinq gagne moins de 10 \$ l'heure. Les femmes sont aussi moins représentées au haut de l'échelle salariale, là où les gains salariaux les plus importants ont été enregistrés au cours des dernières années. Alors que de nombreuses femmes se retrouvent tout en bas de l'échelle salariale, les inégalités salariales entre les femmes – telles que mesurées par le ratio de revenus moyens – se sont aussi aggravées au cours des 10 dernières années.

⁸ Statistique Canada, mars 2006. Femmes au Canada : Rapport statistique basé sur le sexe, p. 152. Catalogue No. 89-503-XPE

⁹ OCDE, février 2007. La société en un coup d'œil : indicateurs sociaux de l'OCDE – édition 2006.

Des niveaux de pauvreté systématiquement plus élevés chez les nouveaux immigrants

Au Canada l'écart des revenus des nouveaux immigrants s'est élargi au cours des deux dernières décennies.

Au cours de leur première année de vie au Canada, les nouveaux immigrants sont trois fois plus susceptibles de toucher un faible revenu que les Canadiens de naissance¹⁰. Cette situation a empiré à la fin des années 90 et au début des années 2000.

Environ 20 % des nouveaux immigrants touchent toujours un faible revenu après 5 ans et cette situation persiste même après 10 ans. Au cours des années 90, toutes les augmentations signalées du nombre de travailleurs à faible revenu à Toronto, Montréal et Vancouver concernaient les immigrants.

Le fait que l'emphase ait été mise sur les travailleurs qualifiés plutôt que sur les familles n'a rien changé à la situation, dans certains cas, leur situation s'est même détériorée. De fait, l'écart des revenus entre les nouveaux immigrants et les natifs du Canada est même pire chez les diplômés universitaires.

Les revenus des immigrants originaires d'Afrique et d'Asie demeurent aussi plus bas que les revenus des immigrants provenant d'Europe.

Les conditions économiques favorables ont beaucoup plus d'impact sur les revenus des immigrants que la plupart des autres facteurs. Alors que de nombreux immigrants qualifiés installés au Canada depuis des années sont toujours sans emploi, sous-employés ou sous-payés, nos gouvernements devraient étendre leurs programmes d'établissement, d'intégration, d'équité et autres, plutôt que de simplement se concentrer les besoins des employeurs en intensifiant le recours au Programme des travailleurs étrangers temporaires.

Le Canada ne collige que peu de statistiques concernant les groupes issus des minorités ethniques ou visibles. Mais les quelques chiffres disponibles suggèrent la nécessité de mettre en place des programmes d'équité beaucoup plus consistants si nous voulons être en mesure de répondre aux besoins des groupes d'immigrants et des groupes des minorités visibles en général.

De nombreux nouveaux immigrants profiteraient aussi grandement d'améliorations au salaire minimum et à d'autres normes du travail.

¹⁰ Ici, la définition du faible revenu est un revenu familial moindre que le revenu médian ou Mesure de faible revenu. Garnett Picot, Feng Hou et Simon Coulombe, janvier 2007. Le faible revenu chronique et la dynamique du faible revenu chez les nouveaux immigrants, Statistique Canada Catalogue no. 11F0019MIE – No. 294.

L'insécurité due au délestage

Au cours de la dernière décennie, les Canadiens ont connu un accroissement des écarts de revenus et des inégalités. Tous les gains générés par la croissance économique n'ont profité qu'à la tranche de 10 % des plus fortunés alors que les gens de la classe moyenne et les pauvres ont dû travailler plus fort pour toucher une part plus petite du gâteau.

Mais les fluctuations des revenus ne sont pas les seules inquiétudes en matière d'économie des Canadiens et des familles. Il y a aussi eu un changement apparenté, mais plus insidieux : un glissement du risque et des responsabilités des employeurs et des gouvernements vers les individus et les familles.

L'argument économique de ce changement repose sur l'affirmation que les marchés doivent être plus concurrentiels, flexibles et dynamiques, mais les retombées de ces politiques n'ont profité qu'aux entreprises et aux nantis. À une époque où l'avenir de notre niveau de vie dépend de plus en plus des compétences des gens, une telle approche ne tient pas la route.

Les gens – comme les entreprises, les collectivités et les nations – doivent pouvoir compter sur un certain niveau de stabilité pour être en mesure de se développer, de croître et de prospérer.

Malheureusement, au cours de la dernière décennie, les gouvernements et les employeurs ont pris des mesures qui ont eu pour effet l'érosion de nos sources de sécurité collective et le transfert du risque vers les individus et les familles et ce, dans divers domaines :

- Érosion de la sécurité d'emploi par le biais de la mondialisation, de la sous-traitance, de la privatisation et d'un recours accru à de la main d'œuvre temporaire et atypique.
- Compressions à la sécurité du revenu par le biais d'un salaire minimum réel plus bas, d'une réduction notable de la couverture de l'assurance-emploi et de compressions aux prestations d'aide sociale.
- Diminution de la protection à la retraite pour une majorité de Canadiens par une réduction de la couverture des régimes de retraite, le passage des régimes à prestations déterminées aux régimes à contributions déterminées et le recours croissant aux Régimes enregistrés d'épargne retraite privés plutôt qu'au régime public.
- La diminution des revenus a aussi signifié une sécurité familiale et communautaire moindre dans la mesure où les travailleurs doivent travailler plus pour s'en sortir. Ils doivent faire face à l'augmentation des frais de garde et de scolarité et ont donc moins de temps à consacrer à la famille et à la collectivité.
- Insécurité croissante en matière de santé et de bien-être. Le Canada a la chance de disposer d'un système de santé public efficace, mais l'augmentation de la charge de travail mène à une augmentation des niveaux de stress. De plus, les pressions en faveur de la privatisation des services et du retrait de certains services et médicaments s'accroissent. Les employeurs y contribuent par le biais d'un appui aux Comptes d'épargne-santé et aux autres programmes individuels.

Si ces mesures aident les gouvernements et les employeurs à diminuer leur niveau de risque et à gonfler les surplus des uns et les profits des autres, elles ne font rien pour aider la société.

C'est par le partage collectif du risque que nous pouvons diminuer l'insécurité, soit par des programmes publics d'assurance ou encore par des programmes en milieu de travail lorsque les programmes publics sont inexistantes.

Les attaques menées contre ces sources de sécurité collective expliquent en grande partie pourquoi les priorités à la table de négociation se sont protégées vers ces domaines.

Priorités en matière de négociation collective : existe-t-il un terrain d'entente ?

Dans ses Perspectives des relations industrielles 2007, le Conference Board du Canada indique que ce sont les pénuries de main-d'œuvre à venir qui détermineront les priorités de négociation des syndicats et des entreprises en 2007.

Selon le Conference Board, le nombre de départs à la retraite explosera après 2010 et d'ici 2015, il n'y aura plus suffisamment de personnel qualifié pour combler les emplois disponibles. On s'attend à ce que la pénurie de main-d'œuvre se prolonge pendant des années.

Le Conference Board a été appuyé par d'autres groupes de lobby du monde des affaires (l'Institut C.D. Howe, l'Institut Fraser et le Parti conservateur du Canada) qui tous avertissent que les programmes sociaux et de soins de santé du Canada ne pourront pas être maintenus. Ils préconisent que pour préparer l'avenir, il faudra avoir recours à encore plus de baisses d'impôt et de privatisation, autant de mesures qui ont pourtant déjà démontré leur inefficacité.

La crainte des pénuries de main-d'œuvre est aussi utilisée pour justifier le recours accru au Programme de travailleurs étrangers temporaires et aux ententes commerciales internes. Il s'agit de façons de faire qui peuvent nuire aux droits des travailleurs et des citoyens et à leur capacité de mener des batailles pour l'obtention de véritables gains salariaux.

Hormis la menace croissante de la mondialisation, de la sous-traitance et de la privatisation, un marché du travail aussi resserré ne donne pas aux travailleurs autant de poids pour ce qui est de faire respecter ses priorités à la table de négociation.

Selon l'étude du Conference Board, en 2007 les priorités du patronat à la table de négociation seront :

- Augmenter la productivité et la flexibilité sur les lieux de travail tout en améliorant la sécurité d'emploi.
- Obtenir l'engagement des employés.
- Mettre l'emphase sur la négociation régionale.

Pour ce qui est des syndicats, les priorités seront :

- Préserver les revenus de retraite, particulièrement en protégeant les régimes à prestations déterminées.
- Préserver les programmes d'assurance-santé.
- Obtenir de meilleures garanties en matière de sécurité d'emploi.
- Augmenter les salaires, particulièrement dans le secteur public.

Le rapport suggère qu'un terrain d'entente peut être trouvé dans la lutte pour attirer des travailleurs en créant des lieux de travail créatifs, constructifs et coopératifs – avec des emplois et des programmes d'avantages sociaux assurés. Le rapport fait aussi brièvement mention des efforts de renouvellement du mouvement syndical.

Les fluctuations des prix de l'énergie poussent le taux d'inflation à la hausse et à la baisse

L'augmentation du prix des maisons est le principal facteur des tendances inflationnistes régionales.

Au Canada, le taux d'inflation a fluctué à la hausse et à la baisse au cours de la dernière année, essentiellement à cause de la fluctuation des prix de l'énergie. Le taux annuel pour 2006 a finalement respecté la cible de 2 % établie par le gouvernement fédéral et ce, malgré une baisse de 1 % de la TPS.

La diminution du prix de l'essence au début de cette année a contribué à faire baisser le taux d'inflation à 1,2 % pour janvier 2007. En excluant l'énergie, l'indice des prix à la consommation (IPC) a connu une augmentation de 1,8 %.

L'inflation des prix à la consommation a considérablement varié d'une région à l'autre du Canada. Ainsi, elle a été de 1,5 % à Thunder Bay et de 4,6 % à Calgary (*Voir tableau pour les taux par province et par grande ville*). Cette variation s'est maintenue dans les chiffres sur l'inflation de janvier.

Si le prix de l'essence a varié, le principal facteur de hausse de l'inflation – et de diverses hausses de prix dans les différentes régions du pays – a été l'augmentation des prix du logement. L'augmentation des taux hypothécaires (augmentation de 5,1 % depuis janvier 2006) et des primes d'assurance (augmentation de 7,7 %) ont aussi contribué à l'augmentation des obligations des propriétaires de maison. La mesure des coûts des habitations effectuée par Statistique Canada ne tient pas adéquatement compte de l'augmentation récente des prix parce qu'elle ne tient compte que des maisons neuves.

Le tableau fait voir la moyenne des prix pour 2006 et les prévisions 2007 pour la revente des maisons dans les provinces et les principales grandes villes du Canada. Selon la Société canadienne d'hypothèque et de logement et l'Association canadienne du logement, la prévision est que les prix des maisons augmenteront de 6 % à 7 % en 2007, après une augmentation moyenne de 11 % l'an dernier. Une fois de plus, c'est en Alberta que l'augmentation devrait être la plus forte à près de 15 %, alors qu'au centre et à l'Est du pays, l'augmentation devrait être de moins de 5 %.

Au cours de la dernière année, le prix de l'essence a fluctué de 20 % dans la plupart des régions et de plus de 30 % dans certaines villes. Les prix à la pompe ont été le reflet de fluctuations du brut allant jusqu'à 50 %. L'instabilité au Moyen-Orient et les difficultés

d'approvisionnement ont été les principales causes de ces fluctuations.

Le prix du gaz naturel a diminué de plus de 20 % par rapport à janvier 2006, parce que l'hiver a été moins froid, qu'il y avait des surplus et que la saison des ouragans a été moins forte. Le prix de l'huile à chauffage a diminué de 2,7 % au cours des 12 derniers mois. Toutefois, le prix moyen de l'électricité a augmenté de 4 % au cours de la dernière année.

D'autres augmentations des prix de l'électricité sont à prévoir dans plusieurs provinces. B.C. Hydro a récemment annoncé que ses tarifs augmenteront de 11 % afin de financer la réparation et la remise à jour de ses installations.

À moyen et à long terme, les prix de l'essence et des autres sources d'énergie fossile seront certainement appelés à augmenter tant au Canada qu'aux États-Unis alors que ces deux pays prendront des mesures pour diminuer les émissions de GES et lutter contre le réchauffement de la planète. Au début, ces mesures n'entraîneront pas d'augmentations très importantes, mais elles se poursuivront dans le temps et s'accéléreront au fur et à mesure que les réserves s'épuiseront.

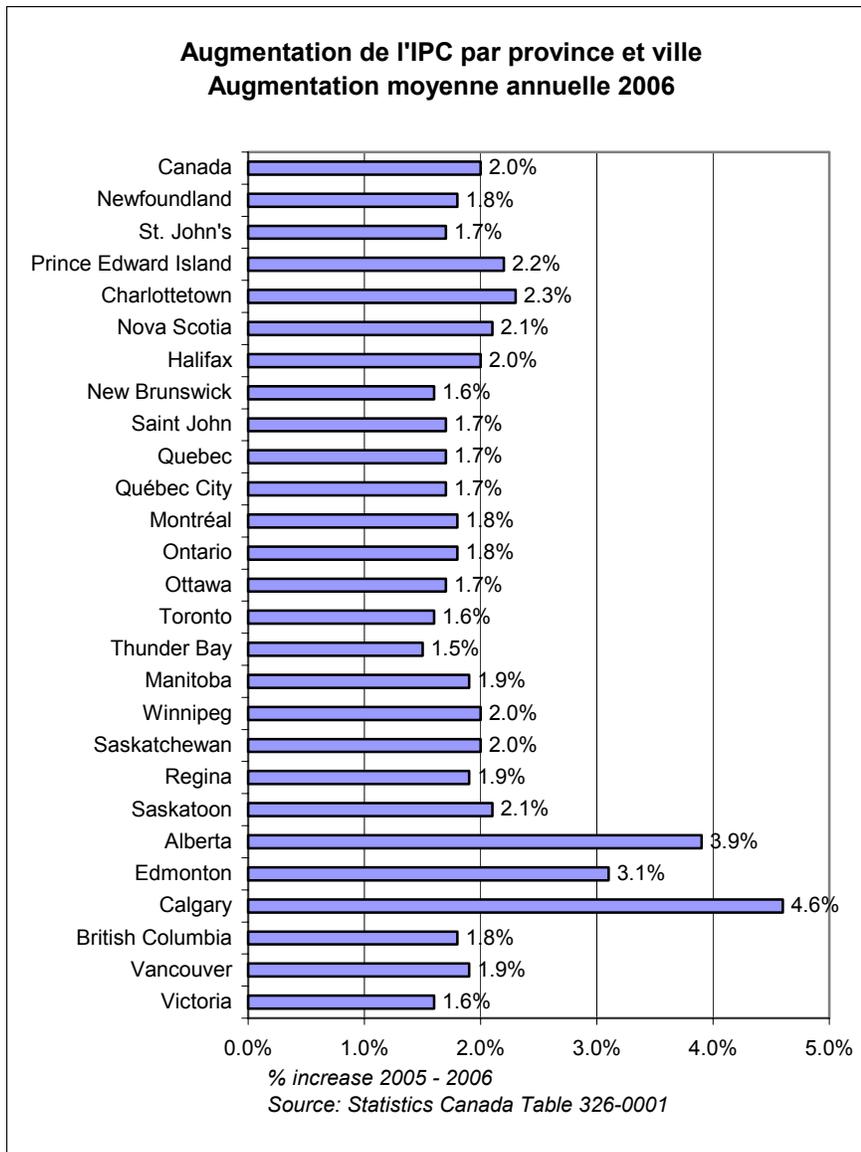
Le coût de l'énergie et des biens et services qui génèrent plus de carbone augmentera sans doute de façon plus importante. Par exemple, les produits et services qui exigent une plus grande quantité d'énergie et de transport coûteront plus cher, tout comme l'énergie générée par le charbon, le pétrole brut et les autres sources de carburants fossiles. Ce ne sera pas le cas de l'hydroélectricité et des autres sources d'énergie renouvelable.

Les prévisions économiques pour cette année parlent d'une croissance plus faible des prix des maisons et de l'énergie et donc d'un faible taux d'inflation. L'impact d'une année complète de la baisse de 1 % de la TPS contribuera aussi à contenir le taux d'inflation. En moyenne, les prévisions parlent d'un taux d'inflation annuel de 1,6 % mais d'une source à l'autre, ces prédictions varient de 0,9 % à 2,1 %.

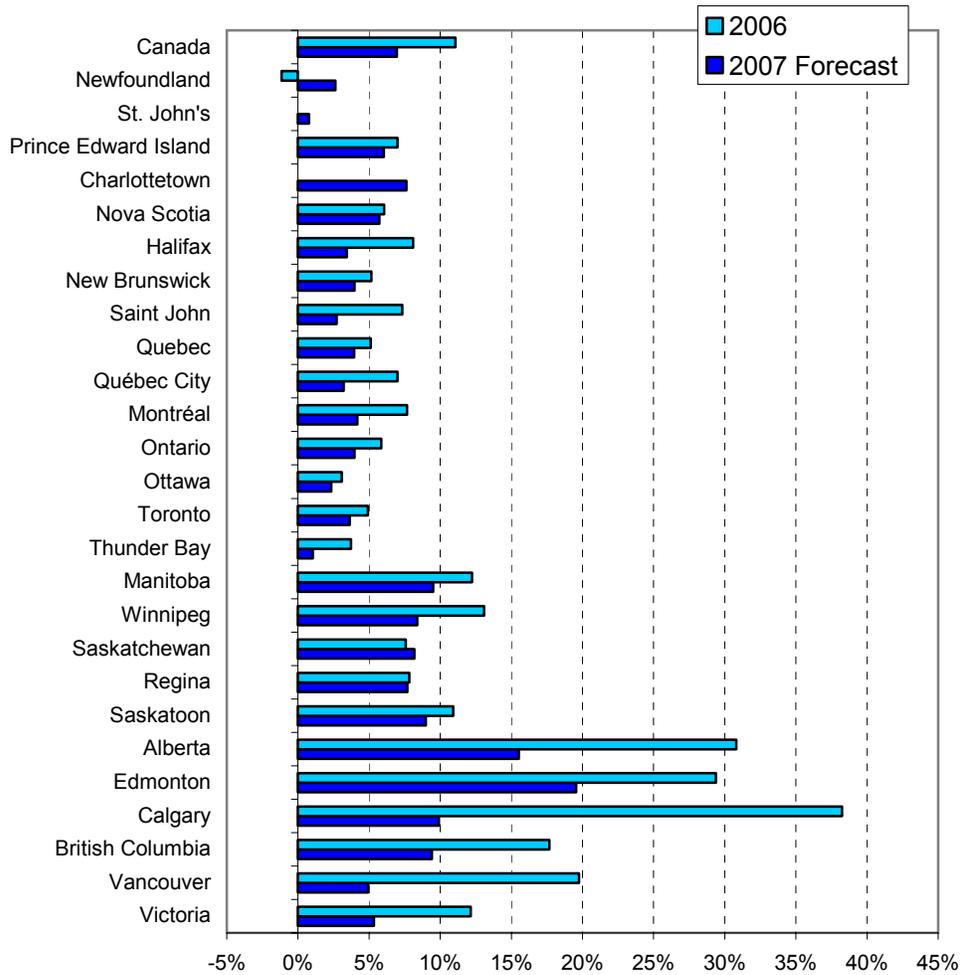
On s'attend à ce que l'inflation soit plus faible au centre du pays, mais qu'elle atteigne 2,6 % en Alberta (*voir tableau Perspectives provinciales*). Le taux national dépendra surtout de la fluctuation du prix de l'énergie, alors les taux provinciaux dépendront surtout du prix du logement.

Autres ressources :

- Le SCFP a un calculateur d'inflation en ligne qui calcule les taux d'inflation pour les provinces et les principales villes : <http://www.cupe.ca/cpicalculator.php>
- Statistique Canada publie des statistiques et des analyses sur les taux d'inflation ainsi que des sommaires :
<http://www.statcan.ca/english/Subjects/Cpi/cpi-en.htm>
<http://www.statcan.ca/english/freepub/62-001-XIB/62-001-XIB2007001.htm>
http://www.statcan.ca/english/freepub/62-001-XIB/00107/tables_html/fCPItb5B_en.htm
- La Société d'hypothèque et de logement publie tout un éventail de statistiques et de prévisions sur le logement. Un sommaire très utile sur les développements et les tendances du marché est publié dans les Perspectives trimestrielles du marché de l'habitation et contient des prévisions détaillées pour plusieurs grandes villes.
<http://www.cmhc-schl.gc.ca/en/inpr/homain/foan/index.cfm>



Augmentation moyennes du prix de revente des maisons Provinces et grandes villes



Source: SCHL, Perspectives du marché de l'habitation 2007Q1

Renforcement des gains salariaux pour les travailleurs du secteur public

La croissance des salaires s'est raffermie en 2006. Les grandes ententes ont apporté des augmentations de salaire moyennes de 2,5 % au cours de l'année, une augmentation par rapport aux 2,3 % de 2005 et aux 1,8 % de 2004.

Les employés du secteur public ont touché des augmentations moyennes de 2,6 % alors que la moyenne de 2005 était de 2,2 %. Au sein du secteur public, ce sont les employés municipaux qui ont obtenu les augmentations les plus importantes, soit une moyenne de 3,2 %, ce qui est supérieur à la moyenne de 2,7 % consentie aux fonctionnaires provinciaux et fédéraux. Les travailleurs des services publics, de l'éducation, de la santé et des services sociaux ont touché des augmentations moyennes de 2,5 %.

Un marché du travail plus resserré, particulièrement dans certaines régions et certaines industries a favorisé des augmentations de salaire plus importantes au cours de l'année.

Les ententes salariales ont aussi été plus généreuses pour les travailleurs du secteur public au cours du quatrième trimestre de l'année avec une moyenne de 2,9 % par rapport à 2,2 % au premier trimestre.

En comparaison, dans le secteur privé, la moyenne a été de 2,1 %, soit à peine plus que le taux d'inflation qui était de 2 %. Les moyennes du secteur privé ont été limitées par les faibles augmentations de salaire consenties dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires et dans une partie du secteur manufacturier.

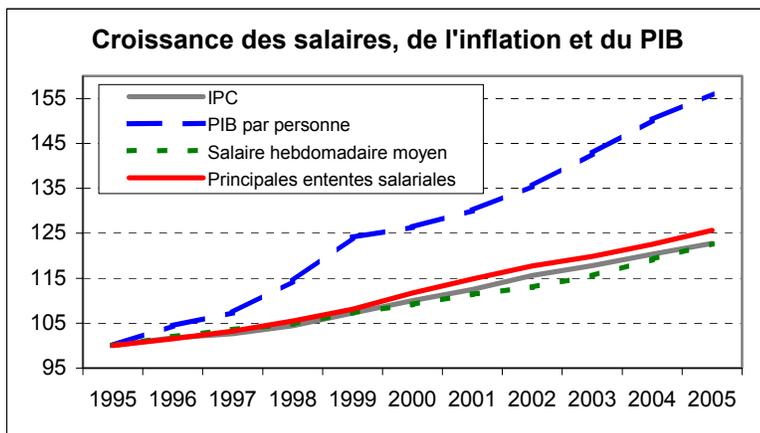
En Alberta, la moyenne des augmentations de salaire a été de 3,4 % sur l'année, mais ces augmentations ont été de 3,1 % au premier trimestre et de 3,9 % au quatrième trimestre. Si ces augmentations semblent importantes, elles ont

toutefois été moindres que le taux d'inflation qui lui a été de 3,9 %. En Colombie-Britannique, la moyenne des augmentations a été de 2,5 %, mais de seulement 1,6 % au premier trimestre et de 3,4 % au quatrième trimestre. Mais dans la mesure où on prévoit un taux d'inflation minime au cours de cette année et de la prochaine, dans l'ensemble, les augmentations de salaire devraient être supérieures à l'inflation sur la durée de vie des conventions collectives.

Les travailleurs des industries primaires, de l'éducation, de la santé et des services sociaux ont aussi touché des augmentations de salaire au cours de l'année. À l'Université Carleton, les chargés de cours membres de la section locale 4600 du SCFP ont touché une augmentation de salaire de 6 %, l'augmentation la plus forte enregistrée pour le quatrième trimestre de 2006. Le SCFP a aussi négocié des augmentations de 3,5 % et plus dans d'autres universités. En Ontario, un certain nombre d'ententes conclues en janvier par le SCFP ont apporté des augmentations de salaire de plus de 3 %.

Au cours des dernières années, la durée moyenne des conventions collectives du secteur public a augmenté. Alors que cette durée était en moyenne de 26 mois en 2002, elle est passée à près de 48 mois en 2005, du jamais vu depuis plus de 20 ans. En 2006, la moyenne a enregistré une légère baisse à 42 mois.

En 2006, un nombre croissant d'ententes prévoyaient un partage des profits et des primes à la productivité. Le SCFP a notamment signé des ententes prévoyant un partage des profits avec TELUS et Hydro Québec et des primes de productivité avec B.C. Skytrain, primes au rendement basées une baisse du taux d'absentéisme.



Augmentations moyennes des salaires dans les grands secteurs par année

	2004	2005	2006	2006Q4
Tous	1.8	2.3	2.5	2.1
Secteur public	1.4	2.2	2.6	2.9
Secteur privé	2.2	2.4	2.1	1.4

Ententes moyennes sur les salaires par province

	T.-N.- L.	Î.-P.- É.	N.-É	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask	Alb.	C.-B.	Multi Prov	Jur. Féd.
2004	1.0	2.4	4.7	4.1	2.6	3.0	2.6	1.0	3.1	-1.6	2.7	1.6
2005	2.1	2.5	3.2	3.0	1.6	2.7	2.9	1.9	3.0	0.5	4.1	2.6
2006	1.7	2.9	3.1	3.0	1.8	2.5	2.6	2.1	3.4	2.5	3.5	2.3
2006 Q4	1.9	-	2.9	3.7	2.7	1.5	2.6	2.0	3.9	3.4	-	2.2

Augmentations moyennes des salaires par industrie

Industrie	2004	2005	2006	2006Q4
Primaire	3.1	2.1	2.9	3.5
Services publics	3.1	2.6	2.5	3.6
Construction	2.7	2.5	3.5	3.7
Manufacturière	2.4	2.5	2.0	2.4
Gros et détail	1.5	1.9	1.1	1.1
Transport	0.6	2.9	2.1	2.9
Information & Culture	2.7	2.4	2.5	1.2
Finance & services professionnels	1.3	2.3	2.5	2.5
Éducation, santé et services sociaux	0.9	2.1	2.5	2.9
Divertissement et hébergement	2.7	1.9	2.9	2.8
Administration publique	2.4	2.4	2.8	2.8

Source : Ressources humaines et développement social Canada, Rajustements salariaux (mise à jour au 1^{er} mars 2007)

http://www.hrsdc.gc.ca/en/lp/wid/adj/01wage_adj.shtml

:as/sepb491
7 mars 2007